



FONDS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR INTÉRIMAIRE (2005 - 2007) octobre 2008

1 Introduction

Créée au début des années nonante, la banque de données du Fonds des accidents du travail (FAT) est alimentée par les entreprises d'assurances. Depuis 2005, la communication des données se fait par flux électroniques, ce qui a permis d'améliorer la fiabilité des informations. La banque de données dispose de l'ensemble des données d'accidents déclarés par les employeurs à leur assureur. En 2005 également, de nouvelles variables décrivant le processus accidentel ont été introduites dans le cadre de l'harmonisation européenne des données sur les accidents du travail. Il convient en outre de relever les modifications de nomenclature des natures et sièges de lésions ARAB en nature de la blessure et localisation de la blessure telles que définies dans l'AR du 14 mars 2005 et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

Les données des accidents du travail sont complétées par des données relatives à l'emploi, au secteur d'activités et à la taille des entreprises fournies par l'Office National de la Sécurité Sociale (O.N.S.S.).

La présente étude a été réalisée à partir des informations figurant dans la banque de données du FAT.

Ce rapport concerne les accidents du travail survenus dans le secteur du travail intérimaire (Nace-bel 2003 - code 74502). La première partie concerne l'évolution des accidents du travail dans le secteur. Dans la seconde partie, nous nous sommes attachés à décrire les principaux types d'accidents rencontrés dans le secteur du travail intérimaire. Le secteur du travail intérimaire est par nature composite. A l'heure actuelle, l'information relative au secteur d'activité de l'entreprise utilisatrice, où l'accident est survenu, n'est pas disponible. Ce sera le cas à partir des accidents de 2008. Cinq catégories de travailleurs intérimaires ont été définies en fonction du statut du travailleur (employé, ouvrier, jobiste) et de son âge. Nous avons cherché à vérifier si chacune de ces catégories ne se trouve pas confrontée à des accidents types particuliers.

2 Accidents sur le lieu du travail

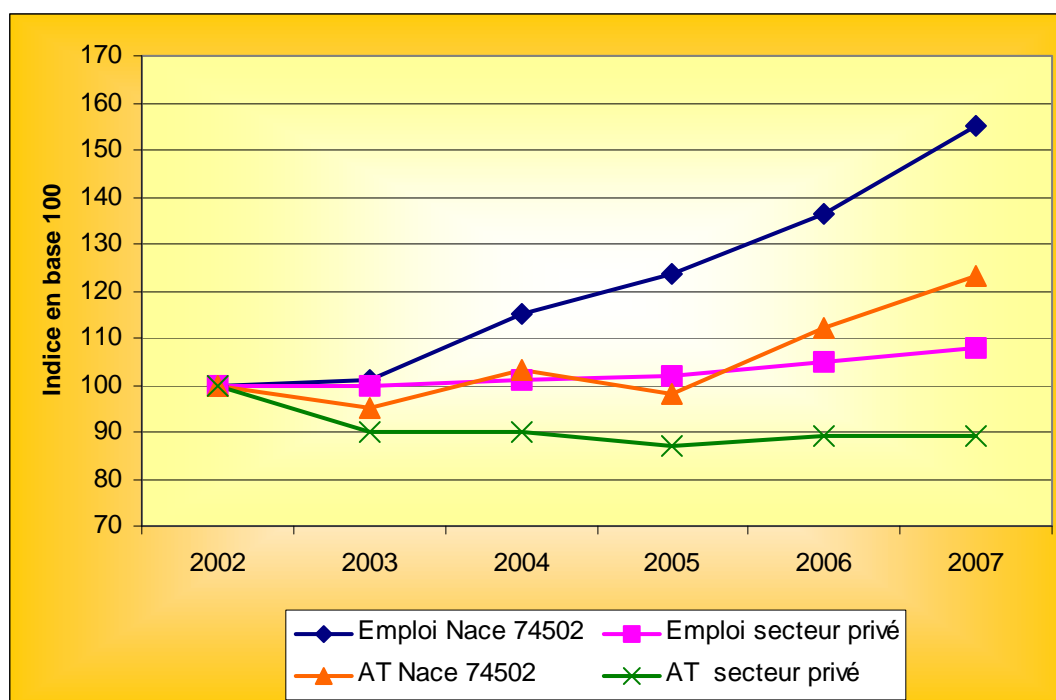
En quelques chiffres, notons que le secteur privé de l'intérim représentait en 2007, plus de 118.000 équivalents temps plein, soit presque 5,5 % de l'emploi du secteur privé global. L'emploi dans le secteur intérimaire est caractérisé, comme on peut le voir dans le tableau 1, par une forte croissance au cours de ces dernières années.

Années	Volume de l'emploi*					Volume des accidents du travail				
	Nace 74502	Evolution en indice 100	Secteur privé	Evolution en indice 100	Part en % du Nace 74502	Travailleurs intérim	Evolution en indice 100	Secteur privé	Evolution en indice 100	Part en % de l'intérim
2002	76.302,37	100	1.990.967,70	100	3,83%	13.913	100	184.252	100	7,50%
2003	77.169,40	101	1.990.189,60	100	3,88%	13.193	95	165.152	90	7,90%
2004	87.979,94	115	2.008.825,80	101	4,38%	14.362	103	165.472	90	8,60%
2005	94.306,75	124	2.038.938,30	102	4,63%	13.665	98	160.662	87	8,50%
2006	104.016,25	136	2.082.770,30	105	4,99%	15.583	112	164.591	89	9,40%
2007	118.377,25	155	2.147.258,60	108	5,51%	17.046	123	163.928	89	10,40%

* Source : onss volume de l'emploi au 30 juin de l'année
 • Nace 74502 : Agences d'intérimaires et fourniture de personnel temporaire

Si l'on regarde l'évolution du secteur de l'intérim au sein du secteur privé, ces 6 dernières années, on constate que l'emploi y progresse nettement plus vite que dans l'ensemble du secteur privé.

Graphique 1: Emploi et AT dans le secteur de l'intérim - 2002 à 2007



Alors que le nombre des accidents du travail décroît régulièrement dans l'ensemble du secteur privé depuis 2002, passant de 184.252 accidents à 163.928 en 2007, soit une diminution de 11%, ce même nombre d'accidents du travail a quelque peu diminué dans le secteur intérimaire jusque 2005, pour croître à nouveau passant de 13.665 accidents en 2005 à 17.046 accidents en 2007.

Code NACE	Secteurs d'activité	T.F.			T.G.R.			T.G.G.		
		2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007
74	Autres services fournis principalement aux entreprises	29,32	31,44	30,88	0,59	0,62	0,62	1,98	2,03	1,85
Taux moyen du secteur privé		26,07	26,07	24,62	0,61	0,61	0,59	2,34	2,27	2,18

Le secteur 74502 représentait, en 2005, 37.9% du volume de l'emploi du secteur 74 Autres services fournis aux entreprises. En 2006 et en 2007, ce pourcentage est passé à respectivement à 38,5% et 39,8%. C'est dire l'influence prépondérante du secteur du travail intérimaire dans le calcul des taux de fréquence et de gravité du Nace 74.

Ne disposant pas à l'heure actuelle des informations permettant de calculer, pour 2007, les taux du nace 74502, nous nous référons aux taux du secteur 74. On observe que le taux de fréquence et le taux de gravité global ont diminué en 2007 par rapport à 2006. Le taux de gravité réel est resté identique à l'année précédente.

Catégorie professionnelle							Total	
	2005		2006		2007			
	N	%	N	%	N	%	N	%
Ouvriers intérimaires	12.065	88,3%	13.821	88,7%	14.968	87,8%	40.854	88,2%
Employés intérimaires	1.171	8,6%	1.293	8,3%	1.695	9,9%	4.159	9,0%
Etudiants intérimaires	429	3,1%	469	3,0%	383	2,2%	1.281	2,8%
TOTAL	13.665	100%	15.583	100%	17.046	100%	46.294	100%

Vous trouverez en annexe les tableaux reprenant les distribution des accidents des travailleurs intérimaires de 2007 selon les variables suivantes :

- Type de travail exercé par la victime au moment où l'accident va survenir
- Déviation (par rapport au processus normal du travail) à l'origine de l'accident
- Agent matériel associé à la déviation
- Contact-modalité de la blessure décrivant comment la lésion s'est produite
- La nature de la blessure
- La localisation de la blessure.

3 Accidents du travail sur le chemin du travail

De même que pour les accidents survenus sur le lieu du travail, sur le chemin du travail, nous constatons également que le nombre des accidents du travail connaît une progression entre 2005 et 2007 (+38%).

Catégorie professionnelle							Total	
	2005		2006		2007		N	%
	N	%	N	%	N	%		
Ouvriers intérimaires	1.023	5,1%	1.273	6,2%	1.466	7,1%	3.762	69,0%
Employés intérimaires	451	2,3%	442	2,2%	614	3,0%	1.507	27,6%
Etudiants intérimaires	67	0,3%	68	0,3%	47	0,2%	182	3,3%
TOTAL	1.541	100%	1.783	100%	2.127	100%	5.451	100%

4 Les accidents types les plus fréquents chez les intérimaires.

Nous avons identifié les formes d'accidents du travail les plus fréquentes chez les travailleurs intérimaires, au départ des données figurant dans les déclarations d'accidents du travail, et transmises au FAT par les organismes assureurs par flux électroniques. Ces données sont codées selon la nomenclature européenne de statistiques en accidents du travail (SEAT) et concernent les années 2005, 2006 et 2007. Nous avons choisi d'analyser ces accidents sur les trois années afin de donner une bonne consistance aux résultats en ce qui concerne les variables.

Dans une optique de prévention des accidents, nous avons au préalable subdivisé l'ensemble des travailleurs du secteur intérimaires en 5 catégories, à savoir :

- les employés intérimaires
- les ouvriers intérimaires âgés de 15 à 19 ans
- les ouvriers intérimaires âgés de 20 à 44 ans
- les ouvriers intérimaires âgés de 45 ans et plus
- les jobistes intérimaires.

Ensuite, pour chacune de ces catégories de travailleurs intérimaires, nous avons effectivement identifié les 2 accidents type les plus fréquents. Les accidents type sont caractérisés par le contact-modalité de la blessure. Et pour chacun de ces accidents type, nous avons retenu les deux déviations les plus fréquentes à l'origine du contact ainsi que le type de travail, l'agent matériel et la profession de la victime de ce type d'accidents.

Ne disposant pas de l'information relative au secteur d'activité où l'accident est survenu, l'information relative à la profession de la victime apporte un éclairage intéressant, vu la diversité de secteurs que peut couvrir l'occupation des travailleurs intérimaires.

En parallèle, nous avons identifié pour chacun des types d'accident les plus fréquents, la nature et la localisation de la blessure. Ces dernières données ne portent que sur 2006 et 2007, car les nouvelles codifications « nature de la blessure » et « localisation de la blessure » ne sont entrées en vigueur qu'en 2006. Les données ne sont pas tout à fait comparables avec 2005. Nous avons toutefois pu comparer les résultats des deux séries 2005 et 2006-2007 qui suivent d'une manière générale la même tendance.

Les résultats de l'analyse sont présentés, pour chaque catégorie de travailleurs, sous la forme d'un arbre de distribution des fréquences des principales variables décrivant les processus accidentels les plus fréquents en partant des deux principaux types d'accidents. Chaque accident type fait l'objet d'une fiche. Il y a donc deux fiches par catégorie de travailleurs.

Le tableau 4 reprend, pour chacune des catégories de travailleurs, les deux principaux types d'accident et leur pourcentage dans l'ensemble des accidents survenus au cours des années 2005-2007. Ces distributions sont comparées à la distribution des accidents de 2007 pour l'ensemble du secteur du travail intérimaire. La lecture de ce tableau met en évidence des situations qui apparaissent spécifiques à chaque catégorie. Ainsi, lorsque l'on examine le type de profession des victimes concernées pour chacun de ces accidents type, on note l'exercice de métiers différents. Cela ne signifie pas qu'à chaque catégorie distinguée pour cette étude correspondent nécessairement des métiers spécifiques (nous ne disposons pas d'information quant à la distribution de l'emploi selon ces catégories). Ainsi, pour les 3 catégories d'ouvriers, le facteur « âge » peut également jouer dans la survenance de l'accident ; à chaque génération, même exerçant des tâches similaires, peuvent correspondre des accidents spécifiques.

Tableau 5 : Principaux accidents type selon les catégories de travailleurs (2005-2007) et pourcentages que représentent ces accidents types en 2007 dans le secteur intérimaire.

Codes SEAT	Accidents type (Contact-modalité blessure)	2007	2005-2007				
		Intérim	Employé	Ouvrier 15-19	Ouvrier 20-44	Ouvrier 45 et +	Jobistes
42	Heurt - par objet qui chute	9,8%			10,2%		11,3%
31	Mouvement vertical, écrasement sur, contre (résultat d'une chute)	9,6%	12,9%		9,9%	16,7%	
51	Contact avec Agent matériel coupant (couteau, lame)	9,1%	15,7%	12,3%			21,0%
53	Contact avec Agent matériel dur ou rugueux	8,5%				9,2%	
63	Coincement, écrasement - entre	8,0%		11,5%			

**Processus accidentel
Employés intérimaires -
2005 - 2007**

**Contact blessant avec
agent matériel coupant
- 51 - 15.7 %**

**Contact blessant par
Mouvement vertical,
écrasement sur, contre
(résultat d'une chute) -
31 - 12.9%**

**Déviaton par perte de contrôle
de l'outil à main ainsi que de la
matière travaillée - 43 - 33.6%**

**Déviaton par mouvements
non coordonnés, gestes
intempestifs - 64 - 23.1%**

**Nature de la
blessure:**
-Plaies et blessures
superficielles - 10-
11-12-13 - **95%**
-Autres blessures -
99 - **5%**

**Siège de la
blessure:**
-Doigts - 54 -
80%
- Mains - 53 -
8.4%

**Agent matériel lié à la
déviaton:**

-outils à main pour
couper, séparer
(comprend ciseaux,
cisailles, sécateurs ... -
06.02- 07.02 - 08.02 -
78.5%
- outils à main non
motorisés pour travaux
médicaux et
chirurgicaux, piquants,
coupants - 06.14 - **5%**

Type de travail:

-Tâche
commerciale -
achat, vente,
services
associés - 43 -
35.8%
-Tâches liées à
la production,
transformation,
traitement - 10-
11 - **26.2%**

Profession

- Vendeurs et
démonstrateurs
en magasin -
522 - **40%**
- Intendants et
personnel des
services de
restauration -
512 - **16.4%**

**Agent matériel lié à la
déviaton:**

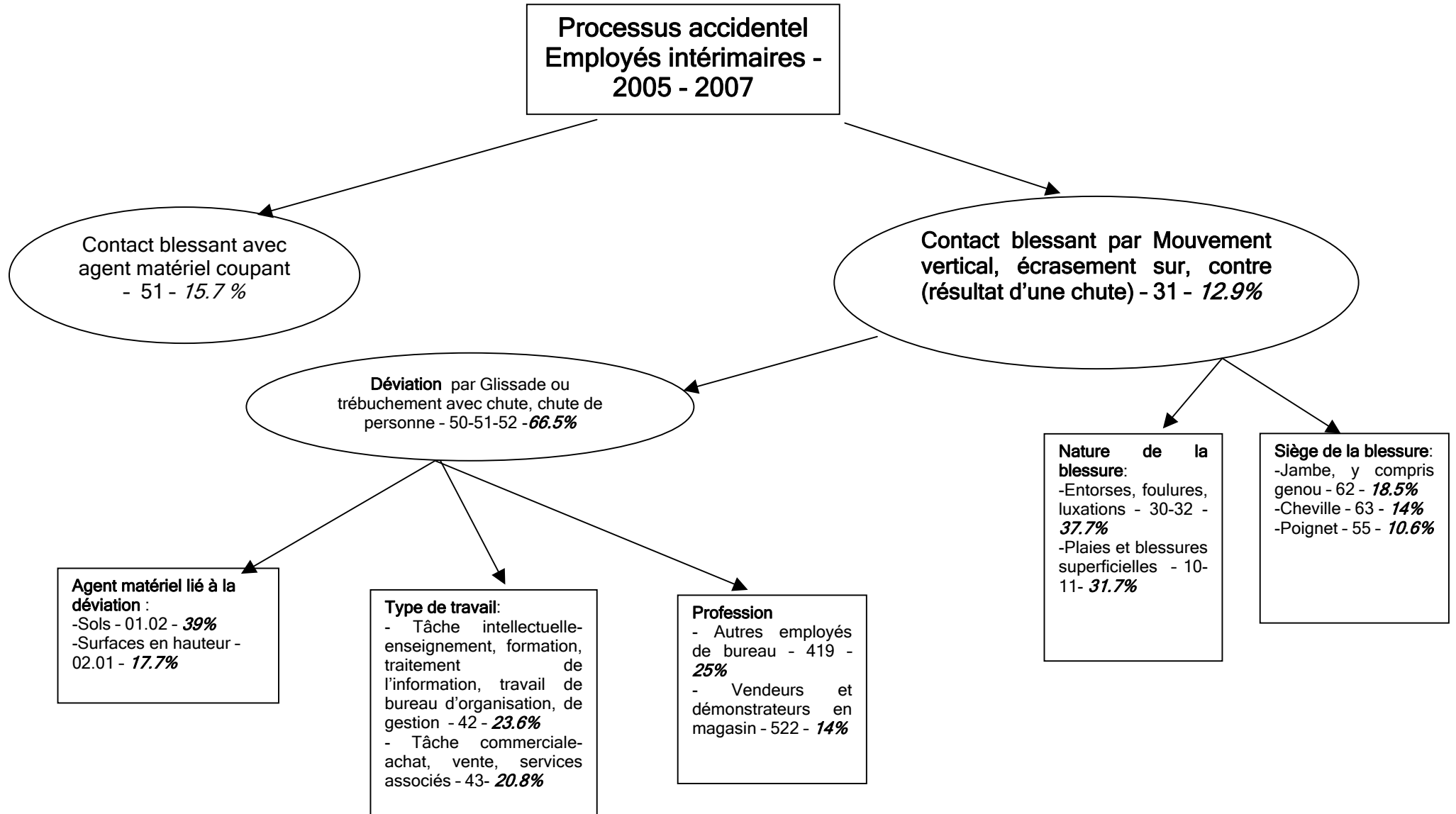
- outils à main pour
couper, séparer,
(comprend ciseaux,
cisailles, sécateurs,...
- 06.02- 07.02 - **47.3%**
- Machines d'usinage
pour couper, fendre,
rogner (comprend
presse à découper,
cisailles, massicot,
oxycoupage,...) - 10.12
- **20%**

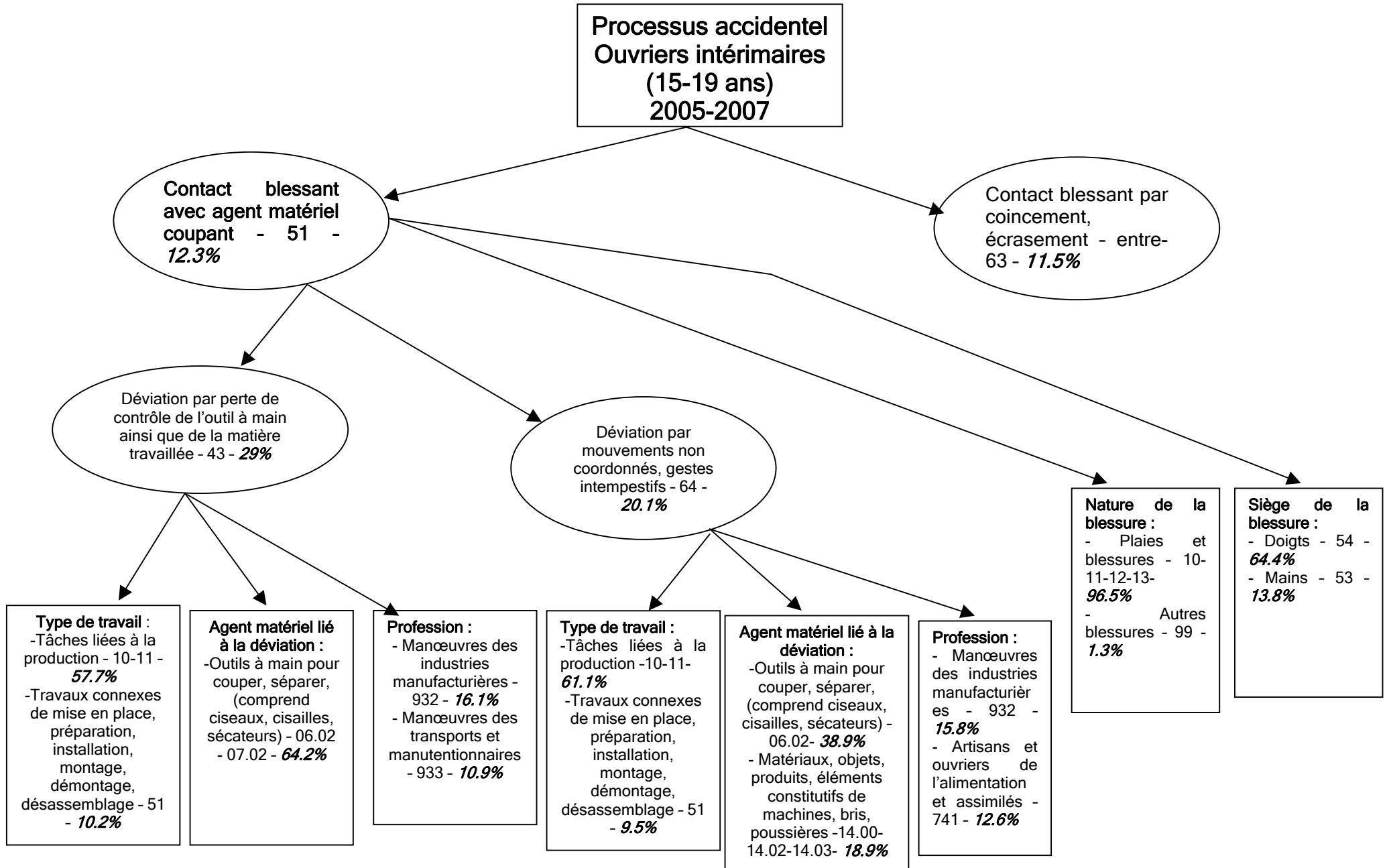
**Type de travail des
employés :**

- Tâche commerciale-
achat, vente, services
associés - 43 - **34.7%**
- Tâches liées à la
production,
transformation,
traitement - 11-10 -
24%

Profession

- Vendeurs et
démonstrateurs
en magasin - 522
- **39.3%**
-Autres employés
de bureau - 419 -
9.3%





**Processus accidentel
Ouvriers intérimaires
(15-19 ans)
2005 - 2007**

Contact blessant avec agent matériel coupant - 51 - **12.3%**

Contact blessant par coincement, écrasement - entre- 63 - **11.5%**

Déviaton par mouvements non coordonnés, gestes intempestifs - 64 - **15.3%**

Déviaton en étant attrapé, entraîné, par quelque chose ou par son élan - 63 - **15.1%**

Type de travail :
-Tâches liées à la production - 10-11-12 - **74.6%**
-Travaux connexes de mise en place, préparation, installation, montage, démontage, désassemblage - 51 - **9%**

Agent matériel lié à la déviation :
-Matériaux, objets, produits, éléments constitutifs de machines, bris, poussières,...-14.00-14.02 - **19.4%**
- Machines et équipements - fixes - 10.00- **6%**
- Dispositifs mobiles de manutention, chariots, transpalettes, -11.04 - **6%**

Profession :
- Manœuvres des industries manufacturières - 932 - **14.9%**
- Manœuvres des transports et manutentionnaires - 933 - **11.9%**

Type de travail :
-Tâches liées à la production et de stockage - 10-11-12 - **78.8%**
- Autre type de travail, non listé - 99 - **6%**
-Travaux connexes de mise en place, préparation, installation, montage, démontage, désassemblage - 51 - **4.5%**

Agent matériel lié à la déviation :
- Dispositifs mobile de manutention, chariots -11.04- **12.1%**
-Convoyeurs fixes, matériel et système de manutention continue - 11.01 - **10.6%**
- Machines et équipements - fixes - 10.00- **7.6%**

Profession :
- Manœuvres des industries manufacturières - 932 - **24.2%**
- Manœuvres des transports et manutentionnaires - 933 - **13.6%**

Nature de la blessure :
- Plaies et blessures - 10-11-12-19- **56%**
- Entorses et foulures - 32 - **17.4%**
- Fractures osseuses - 20 - **5.8%**

Siège de la blessure :
- Doigts - 54 - **60.1%**
- Poignets - 55 - **13%**
- Mains - 53 - **9.2%**

**Processus accidentel
Ouvriers intérimaires
(20-44 ans)
2005 - 2007**

Contact blessant par heurt par objet qui chute - 42 - 10.2%

Contact blessant par mouvement vertical, écrasement sur, contre - 31 - 9.9%

Déviaton par glissade, chute, effondrement d'agent matériel tombant sur la victime - 33 - 47.8%

Déviaton par perte de contrôle d'objet - 44 - 14.4%

Nature de la blessure :
- Plaies et blessures - 10-11- 47.4%
- Entorses et foulures - 32 - 14%

Siège de la blessure :
- Doigts - 54 - 19%
- pieds - 64 - 16.4%
- jambes, y compris genoux - 62 - 11%

Type de travail :
-Tâches liées à la production - 10-11-12 - 68.4%
-Travaux connexes de mise en place, préparation, installation, montage, démontage, désassemblage - 51 - 10.7%

Agent matériel lié à la déviaton :
-Matériaux, objets, produits, éléments constitutifs de machines, bris, poussières,...- 14.00-14.99 - 25.6%
- Emballages divers (bennes, bouteilles, caisses, extincteurs), mobiles, -11.09 - 9.1%

Profession :
- Manœuvres des industries manufacturières - 932 - 19.5%
- Manœuvres des transports et manutentionnaires - 933 - 16.3%

Type de travail :
-Tâches liées à la production - 10-11-12 - 66.4%
-Travaux connexes de mise en place, préparation, installation, montage, démontage, désassemblage - 51 - 10%

Agent matériel lié à la déviaton :
-Matériaux, objets, produits, éléments constitutifs de machines, bris, poussières,...- 14.00-14.99 - 27%
-Charges manutentionnées à la main - 14.12 - 24.8%

Profession :
- Manœuvres des industries manufacturières - 932 - 18.6%
- Manœuvres des transports et manutentionnaires - 933 - 17.4%

**Processus accidentel
Ouvriers intérimaires
(20-44 ans)
2005 - 2007**

Contact blessant par heurt par objet qui chute - 42 - **10.2%**

Contact blessant par mouvement vertical, écrasement sur, contre - 31 - **9.9%**

Déviatio n par Glissade ou trébuchement avec chute, chute de personne - 50-51-52 - **69.5%**

Déviatio n par glissade, chute, effondrement d'agent matériel tombant sur la victime - 33 - **4.7%**

Nature de la blessure :
- Plaies et blessures - 10-11-12- **32.2%**
- Entorses et foulures - 32 - **30%**

Siège de la blessure :
- jambes, y compris genoux - 62 - **17.6%**
- Chevilles - 63 - **12.1%**
- Poignets - 55 - **8.9%**

Type de travail :
-Tâches liées à la production - 10-11-12 - **53.5%**
-Nettoyage de locaux, de machines - 53 - **12.5%**

Agent matériel lié à la déviation :
-Surfaces ou circulation à niveau - Sols - 01.02- **25.2%**
- Parties du bâtiment en hauteur -fixes-toitures, terrasses, escaliers,... - 02.01- **15.1%**
-Constructions, surfaces en hauteur, mobiles-échafaudages, échelles mobiles,... - 02.03- **6.7%**

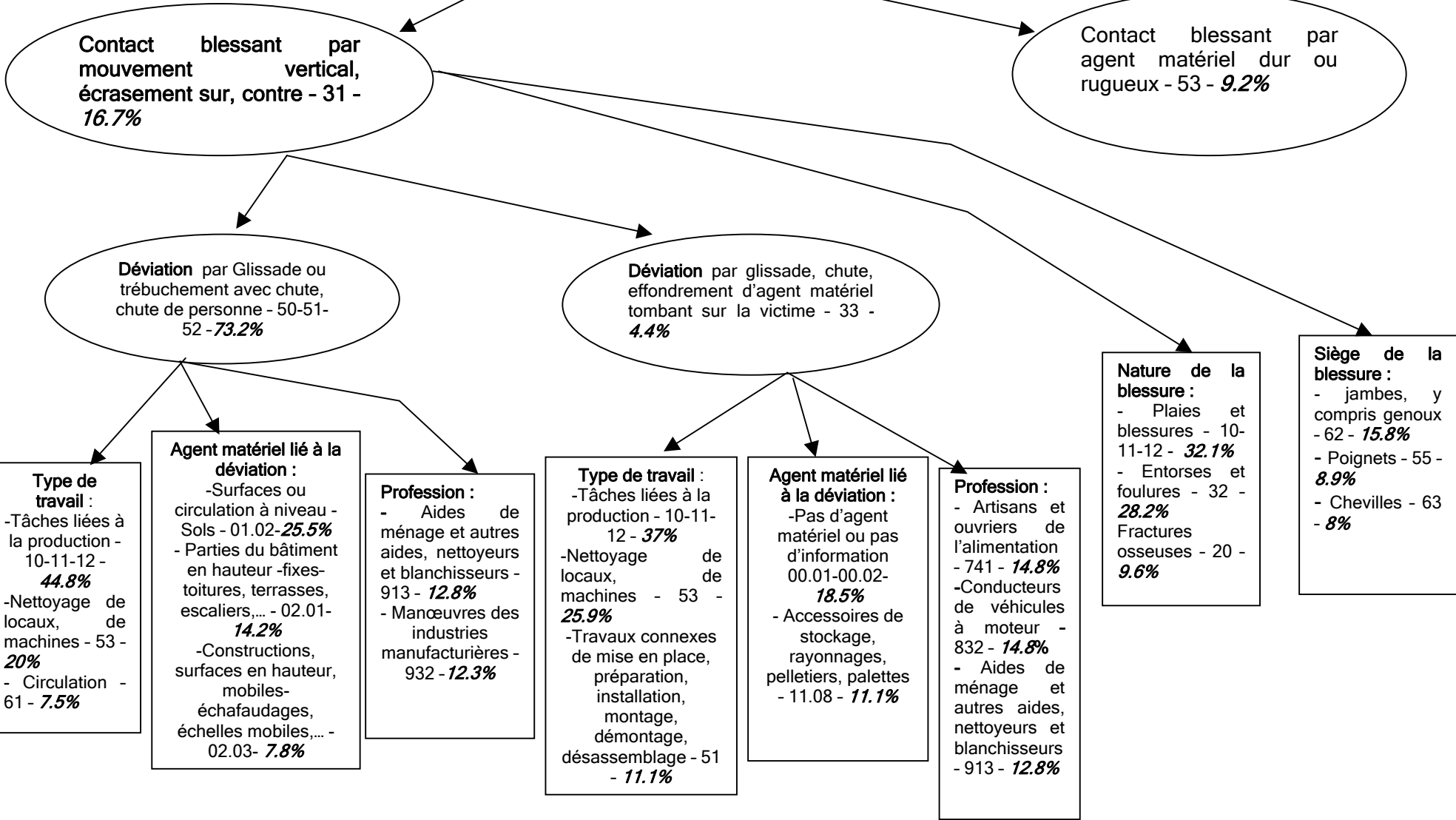
Profession :
- Manœuvres des industries manufacturières - 932 - **17.1%**
- Manœuvres des transports et manutentionnaires - 933 - **9.7%**

Type de travail :
-Tâches liées à la production - 10-11-12 - **59.5%**
-Travaux connexes de mise en place, préparation, installation, montage, démontage, désassemblage - 51 - **10.5%**
-Nettoyage de locaux, de machines - 53 - **10.5%**

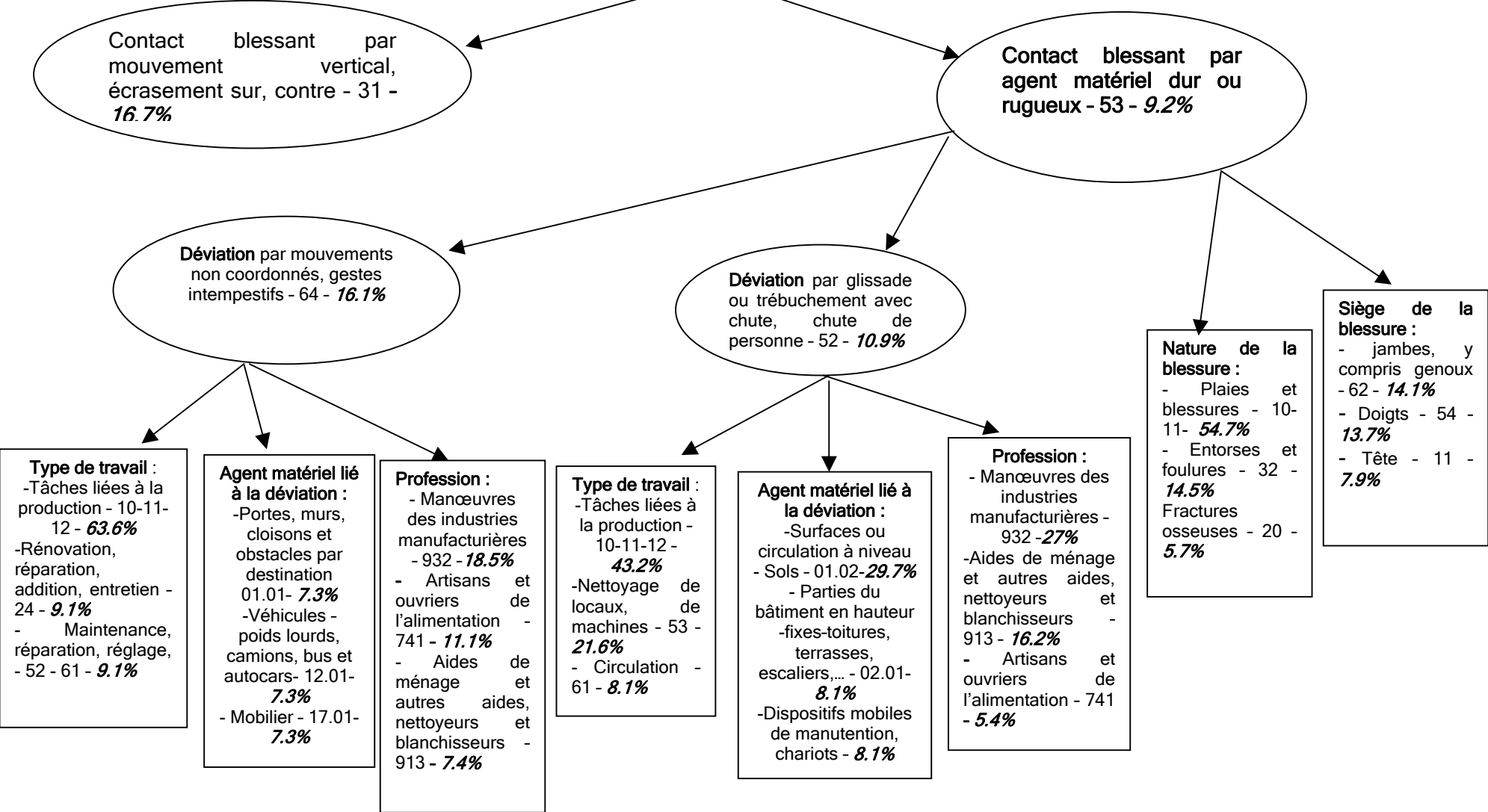
Agent matériel lié à la déviation :
-Matériaux, objets, produits, éléments constitutifs de machines, bris, poussières,...-14.00 - **12.4%**
-Portes, murs, cloisons et obstacles par destination 01.01- **7.2%**
-Constructions, surfaces en hauteur, mobiles-échafaudages, échelles mobiles,...- 02.03- **7.2%**

Profession :
- Manœuvres des industries manufacturières - 932 - **19.1%**
- Manœuvres des transports et manutentionnaires - 933 - **13.2%**

**Processus accidentel
Ouvriers intérimaires
(45 ans et +)
2005 - 2007**



**Processus accidentel
Ouvriers intérimaires
(45 ans et +)
2005 - 2007**



**Processus accidentel
Jobistes intérimaires
2005 - 2007**

Contact blessant avec agent matériel coupant - 51 - 21%

Contact blessant par heurt par objet qui chute - 42 - 11.3%

Déviaton par perte de contrôle d'outil à main ainsi que de la matière travaillée par l'outil - 43 - 37.3%

Déviaton par mouvements non coordonnés, gestes intempestifs - 64 - 16.3%

Type de travail :
-Tâches liées à la production - 10-11-12 - **50%**
-Tâche commerciale - achat, vente, services associés - 43 - **34%**

Agent matériel lié à la déviaton:
-outils à main pour couper, séparer (comprend ciseaux, cisailles, sécateurs ... - 06.02- 07.02 - 08.02 - **76.6%**
- Outils à main sans motorisation- pour travaux de cuisine (sauf couteaux - 08.13 - **4.3%**

Profession :
- Artisans et ouvriers de l'alimentation - 741 - **17.3%**
- Vendeurs et démonstrateurs en magasin - 522 - **12.4%**
- Caissiers, guichetiers et assimilés - 421 - **10.7%**

Type de travail :
-Tâches liées à la production - 10-11 - **36.6%**
-Tâche commerciale - achat, vente, services associés - 43 - **29.3%**

Agent matériel lié à la déviaton:
-Outils à main pour couper, séparer (comprend ciseaux, cisailles, sécateurs ... - 06.02- 07.02 - **46.3%**
- Machines d'usinage- pour couper, fendre, rogner (presse à découper, cisailles, massicot, oxycoupage) - 10.12 - **17.1%**
-Matériaux, objets, produits, éléments constitutifs de machines, bris, poussières,...-14.00 - **14.6%**

Profession :
- Vendeurs et démonstrateurs en magasin - 522 - **13.9%**
- Artisans et ouvriers de l'alimentation - 741 - **12%**
- Professions intermédiaires des finances et de la vente - 341 - **7.4%**

Nature de la blessure :
- Plaies et blessures - 10-11-12-13-19 - **96.7%**

Siège de la blessure :
- Doigts - 54 - **67.7%**
- Mains - 53 - **15.9%**
- Poignets - 55- **4.1%**

**Processus accidentel
Jobistes intérimaires
2005 - 2007**

Contact blessant avec agent matériel coupant - 51 - **12.3%**

Contact blessant par heurt par objet qui chute - 42 - **11.3%**

Déviation par glissade, chute, effondrement d'agent matériel tombant sur la victime - 33 - **47.1%**

Déviation par perte de contrôle d'objet (porté, déplacé, manipulé) - 44 - **15.4%**

Type de travail :
-Tâches liées à la production - 10-11-12 - **57.8%**
-Travaux connexes de mise en place, préparation, installation, montage, démontage, désassemblage - 51 - **14.1%**
-Tâche commerciale - achat, vente, services associés - 43 - **12.5%**

Agent matériel lié à la déviation:
-Accessoires de stockage, rayonnage, pelletiers, palettes - 11.08 - **14.1%**
- Emballages divers, petits et moyens, mobiles (bennes, bouteilles, caisses,...) - 11.09 - **12.5%**
- -Matériaux, objets, produits, éléments constitutifs de machines, bris, poussières,...-14.00 - **12.5%**

Profession :
- Manœuvres des industries manufacturières - 932 - **17.4%**
- Manœuvres des transports et manutentionnaires - 933 - **7.8%**
- Artisans et ouvriers de l'alimentation - 741 - **6.6%**

Type de travail :
-Tâches liées à la production - 10-11-12 - **71.4%**
-Tâche commerciale - achat, vente, services associés - 43 - **19%**
-Rénovation, réparation, addition, entretien - 24 - **9.1%**

Agent matériel lié à la déviation:
- Emballages divers, petits et moyens, mobiles (bennes, bouteilles, caisses,...) - 11.09 - **28.6%**
-Charges, manutentionnées à la main - 14.12 - **14.3%**
-Autres matériaux, objets, produits, éléments constitutifs de machines, - 14.99 - **14.3%**

Profession :
- Manœuvres des industries manufacturières - 932 - **11.5%**
- Professions intermédiaires des finances et de la vente - 341 - **8.2%**
- Autres employés de bureau - 419 - **8.2%**

Nature de la blessure :
- Plaies et blessures - 10-11- **46.7%**
- Entorses et foulures - 32 - **9.5%**
Fractures osseuses - 20 - **4.9%**

Siège de la blessure :
- Pieds - 64 - **15.4%**
- Doigts - 54 - **14.7%**
- Orteils - 65 - **9.8%**

5 Conclusions

Alors que le nombre des accidents sur le lieu du travail diminue régulièrement dans l'ensemble du secteur privé, il continue à croître dans le secteur intérimaire. Entre 2005 et 2007, le nombre d'accidents sur le lieu du travail a augmenté de 24,7%. La croissance de l'emploi (+25,5%) n'y est pas étrangère.

Cette étude a porté sur les accidents types dans le secteur du travail intérimaire. Les travailleurs ont été répartis en 5 catégories professionnelles dont les 3 principales sont les employés, les jobistes et les ouvriers ; ces derniers ont été divisés en 3 classes d'âge (ouvriers de 15 -19 ans, ouvriers de 20-44 ans et ouvriers de plus de 45 ans).

Il en ressort d'une manière générale que pour les **employés intérimaires**, les types d'accidents les plus fréquents surviennent lors de tâches commerciales d'achat, de vente avec des modes de *contacts blessants par agent matériel coupant* en perdant le contrôle de l'outil ou encore des *chutes par glissade ou trébuchement*. Les lésions les plus apparentes pour ce type de travailleurs sont bien entendu les plaies et blessures survenant essentiellement sur les doigts et les mains ainsi que les entorses et foulures. Les professions où l'on retrouve le plus les employés intérimaires sont la vente et les démonstrations en magasin (environ 40%), les emplois de bureau, les intendants et personnel des services de restauration.

Les jobistes dans l'intérim ont été victimes d'accidents causés par des *contacts blessants par agent matériel coupant* et par *heurt d'objet qui chute* et cela se passe plutôt lors de tâches liées à la production ou des tâches commerciales. Les plaies et blessures aux pieds et aux mains étant les lésions les plus fréquentes dans ce groupe sont causées par des ciseaux et autres outils ou machines pour couper d'une part, et des accessoires de stockage, des palettes ou encore des emballages divers, des caisses d'autre part. Les jobistes sont le plus souvent employés comme vendeurs et démonstrateurs en magasin, artisans et ouvriers de l'alimentation, caissiers et guichetiers ou encore comme manœuvres des industries manufacturières ou manœuvres des transports.

L'analyse du groupe des ouvriers intérimaires suivant les tranches d'âge déterminées a été voulue dans une optique de prévention. Les tâches que les ouvriers exerçaient quasi tous au moment de l'accident sont principalement des tâches liées à la production et au stockage (10-11-12) ainsi que des tâches des travaux de préparation, d'installation ou de démontage (51) et des tâches de nettoyage de locaux ou de machines (53).

Dans le groupe des **jeunes ouvriers de 15 à 19 ans**, les types d'accidents les plus fréquents sont occasionnés, comme pour les jobistes et les employés, principalement par *contact avec un objet coupant* avec des outils à main pour couper, séparer ou en *étant coincés ou écrasés par des éléments de machines ou dispositifs de manutention et de stockage*. Les lésions apparentes sont essentiellement des plaies et blessures ainsi que des entorses et foulures et elles surviennent sur les doigts et les mains ainsi que sur les poignets. Quant aux professions exercées par ces jeunes ouvriers, on note principalement des postes de manœuvres des industries manufacturières et des manœuvres des transports et manutentionnaires.

Les ouvriers de 20 à 44 ans sont le plus souvent *heurtés par des objets qui chutent* sur eux tels que des matériaux ou éléments de machines ainsi que des emballages divers (caisses, extincteurs, bennes, ...) mais sont également victimes de *chutes* causées par des glissades ou trébuchement. Les victimes présentent le plus souvent des plaies et blessures ainsi que

des entorses et foulures aux doigts, aux pieds et aux chevilles. Dans ce groupe d'ouvriers, les travailleurs sont principalement des manœuvres d'industries manufacturières ou des manœuvres des transports.

Les modes de contacts ayant entraîné la blessure les plus fréquents chez **les ouvriers âgés de plus de 45 ans** sont principalement d'une part les *chutes* dues à des glissades ou des trébuchements et des chutes de hauteurs et d'autre part les *contacts avec des objets durs ou rugueux* occasionnés par des mouvements non coordonnés ou encore par des trébuchements ou chutes. Les victimes occupaient souvent des postes de manœuvres des industries manufacturières, d'aides de ménage ou d'artisans et ouvriers de l'alimentation.

ANNEXES